

AGENT(E) DE SÉCURITÉ INCENDIE DES SITES ET BÂTIMENTS



Secteur :

➤ Prévention, sécurité



Insertion professionnelle :



Affinité :

Etre utiles aux autres

Me déplacer



Perspectives d'évolution :



Niveau d'étude conseillé :

Certifications (CQP ou TFP)

Assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens, voilà la mission principale de cet agent ! Sa présence est obligatoire dans les établissements recevant du public pouvant accueillir plus de 3 000 personnes. Il peut intervenir sur la prévention, la contrôle et la surveillance incendie. Il peut également avoir une fonction d'alerte et d'intervention de première urgence.

Les missions



- ✓ Surveillance et prévention en matière de sécurité technique et incendie
- ✓ Interventions de première urgence en cas de sinistre incendie
- ✓ Alerte et accueil des services spécialisés (police, gendarmerie, pompiers)
- ✓ Sensibilisation et formation des personnels en matière de sécurité contre l'incendie
- ✓ Partage d'informations relatives aux incidents et interventions

Le lieu de travail



Etablissement recevant du public



Les qualités requises



- ✓ Rigoureux
- ✓ Autonome
- ✓ Sens des responsabilités
- ✓ Sens du contact

Les formations possibles



Certifications

- ✓ Formation d'agent de service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP 1)

Une qualification SSIAP2 permet d'exercer les fonctions de chef(fe) d'équipe des services de sécurité incendie et assistance à personnes (70 heures de formation).

Les possibilités d'évolution



- ✓ Agent(e) de sécurité Cynophile
- ✓ [Agent\(e\) de prévention et de sécurité](#)
- ✓ [Chef d'équipes/de secteurs en sécurité événementielle](#)

Comment accéder à ce métier ?

Se former en alternance



Se faire accompagner
pour y accéder



Travailler pour les Jeux
Olympiques

